



HAL
open science

Maillé (37) Villiers-La Roche, Un souterrain des XIIe-XIVe siècles et son habitat.

Gwenaël Roy, Pascal Loeuil

► To cite this version:

Gwenaël Roy, Pascal Loeuil. Maillé (37) Villiers-La Roche, Un souterrain des XIIe-XIVe siècles et son habitat.. Séminaire d'Archéologie de la Région Centre: Détection, caractérisation et fouille des structures souterraines médiévales, AMÉLIE LAURENT (CG45); LAURENT FOURNIER (INRAP); CHRISTOPHE MARCONNET (ARKÉMINE), Nov 2013, Orléans, France. pp.35-39. hal-01418245

HAL Id: hal-01418245

<https://inrap.hal.science/hal-01418245>

Submitted on 4 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MAILLÉ (37) VILLIERS-LA ROCHE, UN SOUTERRAIN DES XII^E-XIV^E SIÈCLES ET SON HABITAT

PAR GWÉNAËL ROY, PASCAL LOEUIL (INRAP)

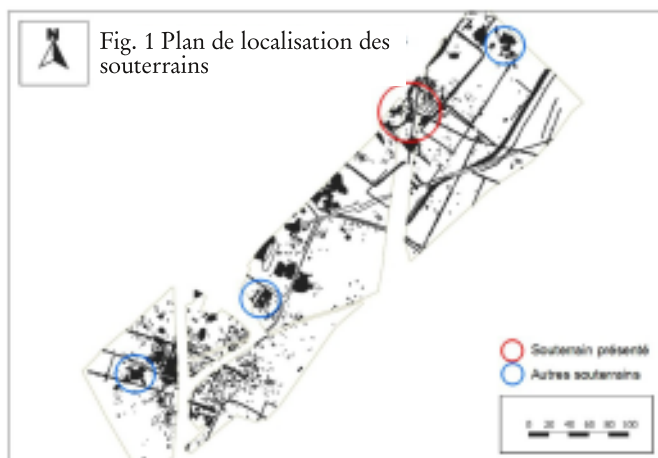


Fig. 1 Plan de localisation des souterrains

La fouille réalisée en 2012 sur la commune de Maillé (Indre-et-Loire) aux lieux-dits Villiers - La Roche s'est déroulée dans le cadre d'une prescription du service régional d'Archéologie (DRAC Centre) liée au projet d'aménagement de la ligne à grande vitesse devant relier Tours à Bordeaux. Située sur le versant nord de la vallée de la Vienne, au nord du ruisseau du Réveillon, l'emprise totale couvre une surface de près de 7,5 hectares.

Les recherches ont mis au jour des vestiges datant de la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge (Fig. 1).

Les vestiges préhistoriques se limitent à quelques éléments en silex taillés provenant du plateau ; il s'agit de lames et éclats de débitage datant du Magdalénien (16000-11000 av. J.-C.).

Plusieurs fosses datant de l'âge du Bronze ont également été mises au jour en haut du versant. Deux d'entre elles ont livré des dépôts de céramique. La nature de ce geste reste encore indéterminée.

Une occupation de La Tène D (80-30 av. J.-C.) a été identifiée au sud de l'emprise. Il s'agit d'un réseau fossoyé peu étendu, mais relativement bien structuré, au sein duquel plusieurs bâtiments sur poteaux sont construits. Les comblements ont livré un lot important de céramique et de faune.

L'occupation de la période antique (I^{er}-III^e s.) se superpose à celle de l'époque laténienne. Les vestiges sont fortement arasés comme en témoignent les rares maçonneries mises au jour. Un enclos maçonné est construit au sein duquel de nombreuses fosses et deux celliers sont aménagés.

La nature et la quantité de mobilier retrouvé, fragments de céramique sigillée, d'amphore, d'enduits peints, de meules, et d'objets liés à l'instrumentum, témoignent d'un domaine agricole antique d'une certaine importance.

De très rares éléments mérovingiens (VI^e-VII^e s.) ont été observés. L'occupation médiévale prend son essor à l'époque carolingienne, à partir du IX^e s. L'abandon du site intervient à la fin du Moyen Âge, aux XIII^e-XIV^e s. A l'époque carolingienne, deux pôles se distinguent nettement : l'un situé en milieu de versant et l'autre en bas, chacun constitué de bâtiments sur poteaux, de structures souterraines et de stockage (silos). Les comblements des vestiges ont livré des tessons de céramique, plusieurs fragments de meules et un important lot de faune domestique (bovins, ovins, porcins, oiseaux). L'ensemble témoigne d'espaces à vocation agricole : élevage, stockage de céréales et autres denrées. Cinq souterrains ont été identifiés sur l'ensemble du site. Leur chronologie s'inscrit entre le XI^e et le XIV^e s. Plusieurs vocations ont été identifiées : stockage et refuge notamment.

Parmi ces cavités souterraines, la structure 27 se singularise des autres au regard de la morphologie du réseau, de son état de conservation, de ses fonctions identifiées et de la présence de vestiges en surface intrinsèquement liés.

Contexte d'implantation et de découverte des vestiges

Une position stratégique

L'ensemble présenté ici se situe en haut de versant, à une altitude de 100 m NGF. Il domine la vallée en contrebas, au fond de laquelle coule le ruisseau du Réveillon, affluent de la Vienne situé à 3 km à l'est du site. Cette disposition particulière présente un atout évident dans le contrôle du territoire proche.

Ce choix trouve certainement une justification dans le contexte historique de l'époque. L'occupation se situe à la frontière de nombreux pouvoirs, que ce soit pour la période féodale (X^e-XII^e s.), entre les comtes d'Anjou et les comtes de Blois, ou les ducs d'Aquitaine, ou au Moyen Âge classique, entre le duché Guyenne et le roi de France.

Contexte de découverte de la structure 27

La découverte du réseau souterrain est consécutive

à la fouille de deux ensembles maçonnés (structures 1 et 2) mis au jour en surface et reliés par un réseau souterrain. Une partie de celui-ci était comblée (Fig. 2), volontairement (rejets de démolition de maçonneries) et naturellement (effondrement de voûtes, infiltrations par les puits d'aération).

La fouille des vestiges, adoption « sur le tas » d'un protocole de fouille

La découverte du réseau souterrain a conduit à la mise en place d'un protocole de fouille conditionné par les contraintes de sécurité et l'état de conservation du réseau.

Préalablement à la fouille des vestiges, une expertise géologique a été réalisée par un cabinet agréé afin d'évaluer la solidité de l'encaissant, notamment la voûte, et ainsi déterminer le mode opératoire : fouille manuelle souterraine ou mécanique à ciel ouvert. La première méthode a été adoptée.

L'extraction des déblais et la fouille des niveaux archéologiques ont été réalisées manuellement par quatre archéologues sur une durée de cinq mois. L'utilisation de la pelle mécanique s'est avérée nécessaire pour l'évacuation des déblais et l'aménagement de certains secteurs sujets à des risques d'effondrements.

Le protocole mis en place a consisté, dans un premier temps, à la vidange du principal puits d'accès (structure 1). Des coupes manuelles ont été pratiquées dans les différents espaces comblés afin de comprendre les différentes phases de comblements, et de caractériser la nature des dépôts : anthropique ou naturelle (Fig. 2).

L'intégralité des niveaux d'occupation a été fouillée manuellement et une série de prélèvements a été

réalisée pour tenter de comprendre la vocation des espaces souterrains.

Au terme de la fouille, une campagne de relevés photographiques et 3D a été entreprise.

Description des vestiges

Les vestiges en surface

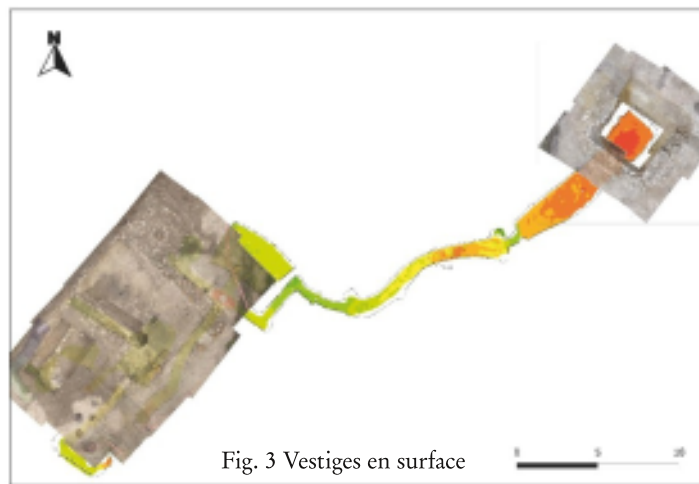


Fig. 3 Vestiges en surface

Le développement du réseau souterrain a été identifié à la suite de la fouille de la structure 1. Située à 30 m au nord de la structure 2, il s'agit d'un bâtiment maçonné présentant un plan quadrangulaire de 5,60 m de côté surplombant un puits également quadrangulaire de 5 m de profondeur. Ancrés dans le substratum calcaire, les fondations sont puissantes (1 m de large). Parementées vers l'intérieur, elles sont construites au moyen de blocs calcaires équarris en façade et liés avec un limon. Le bourrage est constitué de cailloux calcaires. En façade interne, la maçonnerie Est a conservé des négatifs de solives régulièrement espacés, témoignant d'un plancher surplombant le puits. Les vestiges conservés suggèrent un édifice en élévation de type tour.

Les parois Nord et Est du puits présentent plusieurs empochements destinés à l'ancrage de pièces de bois d'un système d'accès à l'entrée du souterrain située au fond du puits (Fig. 4). Deux ressauts situés en vis-à-vis sur les parois est et ouest du puits, à environ 2 m sous le niveau d'apparition de la structure maçonnée, suggèrent l'aménagement d'un palier intermédiaire dans le puits.

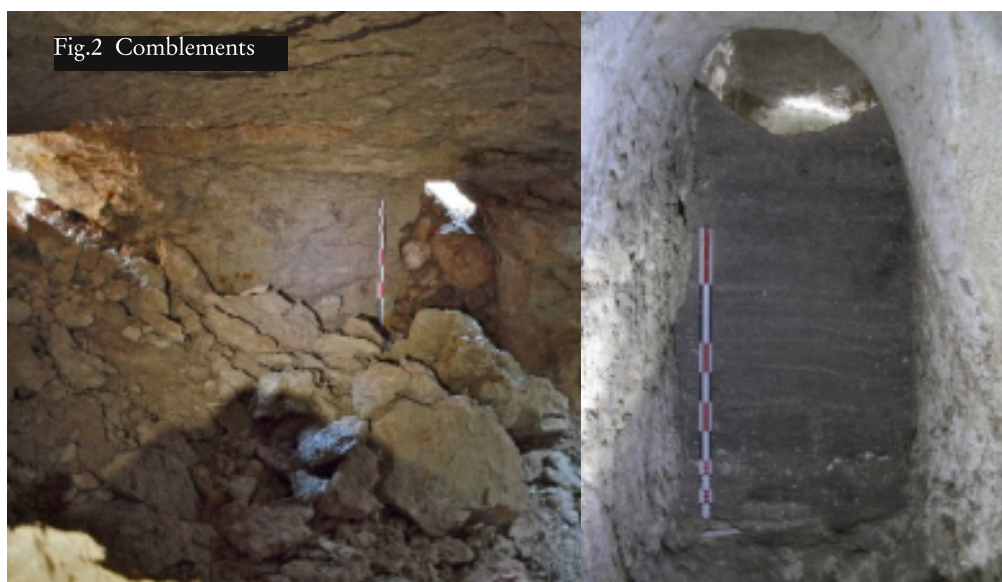


Fig.2 Comblements

La structure 2 correspond à un bâtiment maçonné en partie excavé, localisé au sud de la structure 1. Elle surplombe un réseau de salles souterraines qui se termine par une galerie débouchant vers le nord au fond du puits de la structure 1. Le plan de cet édifice est incomplet, car il se développe vers l'ouest, en dehors de l'emprise prescrite. Mis au jour sur une surface de 98 m², son plan est rectangulaire (11,50 m x 9,20 m). Les maçonneries, parementées sur les deux faces, sont construites au moyen de blocs calcaires et siliceux grossièrement équarris et liés avec un limon. Des cailloux calcaires liés au limon servent de fourrure. Plusieurs aménagements ont été observés : un seuil d'entrée, un mur de refend séparant l'espace en deux pièces et plusieurs fosses creusées dans le sol des pièces. Deux escaliers (Fig. 5) successifs permettant l'accès au réseau souterrain.



Fig.4 Structure 1, le puit

Fig. 5 Structure 2 l'escalier

Le réseau souterrain (Fig. 6)

L'état de conservation du réseau souterrain est lié aux caractéristiques du calcaire du Turonien dans lequel il est creusé. En effet, si la nature tendre du substrat a certainement favorisé l'excavation, l'alternance d'horizons calcaires durs et de faciès marneux expliquent les épisodes d'effondrements des voûtes des salles et des galeries observés lors de la fouille.

Le réseau suit un tracé orienté nord-est – sud-ouest ; il se développe sur environ 50 m de longueur. Son entrée nord se situe au fond du puits de la structure 1 à 5 m de profondeur. Elle débouche sur une salle-couloir, de 7,50 m de longueur pour 2 m de largeur et 1,80 m de hauteur ; l'accès est protégé par un système de fermeture. A l'extrémité de cette salle, une chatière permet d'accéder à une galerie sinueuse qui se



Fig. 6 Réseau souterrain

développe sur une distance de 12 m vers l'ouest, en direction de la structure 2. La seconde extrémité de la galerie débouche sur une nouvelle chatière de 1,60 m de long pour un diamètre de 0,50 m. Une nouvelle galerie se développe au-delà sur une distance de 7,50 m avec un angle droit. Elle conduit à un réseau de cinq salles, situées sous la structure 2, reliées entre elles par différentes galeries.



Fig. 7 Traces d'outils

L'observation de la morphologie de l'excavation témoigne d'un réseau pensé dans son ensemble et d'une réalisation soignée. Un sens de progression est envisageable au regard de la répartition des puits d'extraction présents tout au long du tracé, des contraintes techniques observées (chatières) et des nombreuses traces d'outils (polka, pic, marteau taillant) présentes sur les parois (Fig. 7). Ces dernières révèlent l'utilisation de plusieurs outils, entretenus, et donc probablement d'un ouvrage réalisé par des ouvriers « qualifiés ».

Phasage chronologique

La chronologie de ces vestiges s'inscrit entre le XI^e et le XIV^e s.

La première phase correspond à la construction de structure 1 et au percement de la partie sous-jacente du réseau souterrain de la structure 27. Elle intervient entre le XI^e s et la première moitié du XII^e s d'après le mobilier céramique retrouvé dans les couches d'abandon de certaines fosses aménagées dans le sol des pièces de la structure 2 ainsi que dans une partie du réseau souterrain. Des effondrements affectant les parois de l'escalier

permettant l'accès aux salles souterraines contraignent les occupants, par mesure de sécurité, à condamner une partie du réseau en le remblayant.

Une seconde phase voit le percement d'un second escalier dans le substrat pour relier les pièces de surface aux salles souterraines. La structure 1 pourrait être construite au même moment. Le réseau souterrain est alors complété par le percement d'une galerie et d'une salle débouchant sous la structure 1.

La dernière phase correspond à l'abandon du site aux XIII^e-XIV^e s.

Vocation des vestiges

Un habitat (Fig. 8)

Plusieurs éléments concourent à interpréter la structure 2 comme ayant été un bâtiment d'habitation. C'est notamment le cas des nombreux aménagements observés (seuil d'entrée, plusieurs salles) et le soin qui leur a été apporté (jambages de porte en pierre de taille). Le lot céramique retrouvé présente des typologies d'individus représentatifs d'un mobilier de consommation domestique (pot à cuire, pichet, bacs à lessive (cuvier), lèche frite), ce que confirment quelques éléments métalliques tel un fragment de louche en alliage cuivreux. Le caractère peu fragmenté des tessons céramiques indique également qu'ils se trouvaient vraisemblablement en position primaire.



Fig. 8 Un habitat

Un lieu de stockage (Fig. 9)

Parmi les cinq salles souterraines de la structure 27, trois furent certainement dévolues au stockage de denrées. Elles se distinguent notamment par leurs grandes dimensions (12-15 m², 2 m de haut). De nombreuses encoches destinées à recevoir des supports d'étagères ont été observées dans les

parois ainsi qu'une fiche métallique encore en place. Des systèmes de banquettes sont également présents dans une salle.

La fonction de la salle-couloir qui débouche au pied du puits de la structure 1 n'est pas clairement établie. Ses dimensions particulières permettent néanmoins de l'envisager comme un espace destiné au stockage.



Fig. 9 Lieu de stockage

Des espaces de stabulation ? (Fig. 10)

Deux salles de la structure 27 pourraient avoir servi de lieu de stabulation. Ces espaces occupent une faible surface au sol (4-6 m²) et présentent des parois arrondies. Plusieurs feuillures pour recevoir des systèmes de fermetures basses ont été observées à l'entrée de ces salles. Des aménagements de type mangeoire ou auge ont également été identifiés dans ces espaces.

Des prélèvements physico-chimiques et de phytolithes ont été réalisés afin de vérifier la validité de ces interprétations.



Fig. 10 Stabulations

Un lieu défensif

Le caractère défensif de ces vestiges est attesté par de nombreux éléments. Plusieurs systèmes de fermeture de porte ont été observés : au fond du puits de la structure 1 pour entrer dans la salle-couloir, et à deux reprises dans les galeries de la structure 2. Il s'agit notamment de feuillures, de fermetures à virgule ou d'un simple trou pour recevoir des pièces de bois destinées à bloquer une porte (Fig. 11).

Une chatière a été aménagée à chacune des extrémités de la galerie reliant la salle-couloir située sous la structure 1 au réseau qui se développe sous la structure 2. La traversée de la chatière située au fond de la salle-couloir débouche sur un espace où deux banquettes ont été creusées (Fig. 12). Le rôle de ces dernières pourrait être de faciliter le croisement des personnes ou de permettre à un défenseur de se dissimuler à un éventuel envahisseur qui utiliserait ce passage. Près de la seconde chatière, une dalle en silex, retrouvée dans la galerie, était destinée à clore l'accès à toute personne indésirable venant de la structure 1.

Un trou de visée a été aménagé dans la paroi séparant l'escalier de la phase 2 d'une salle souterraine.

La présence d'une fosse quadrangulaire à l'intersection des galeries desservant les salles souterraines est énigmatique : tient-elle le rôle de chausse-trappe et/ou servait-elle à recueillir les eaux d'infiltration issues du puits d'aération situé au-dessus ?

Conclusion

La singularité de ces vestiges réside dans l'association de bâtiments maçonnés en surface reliés par un réseau souterrain complexe. Les nombreux aménagements observés au sein de la structure souterraine se retrouvent fréquemment dans ce type de vestiges à l'époque médiévale. Néanmoins, le souterrain mis au jour ici est à la fois un espace à usage quotidien, mais est également conçu dans un but défensif qui complète probablement des aménagements de surface aujourd'hui disparus. La mise en œuvre de cet ensemble complexe, à vocations multiples, suggère des occupants jouissant d'un statut particulier. Ils devaient également bénéficier d'un certain pouvoir leur permettant d'ériger un tel ouvrage et leur conférant la capacité de mobiliser la force de travail nécessaire à sa réalisation.

La localisation du site dans un secteur fortement convoité au cours de l'époque médiévale explique certainement en partie la nécessité de tels aménagements.



Fig. 11 Portes et feuillures



Fig. 12 Chatière

Bibliographie

BAGUENIER (J.-P.) dir. - LGV SEA 2 - Phase 40 PK34,9 - PK 40,5, RFO, Inrap, SRA Centre, 2010.

KILDEA (F.) dir. - LGV SEA - Phase 109, RFO, Inrap, SRA Centre, 2012.

ROY (G.) dir. - Maillé « Villiers – La Roche » RFO (à paraître).

Crédits photos

Fig.1 : N. Holzem (Inrap)

Fig.3 : N. Holzem (Inrap), W. Oyl (Inrap)

Fig.2, 4 à 12 : L. Llech (Inrap)